



## **Création du service « jeunesse et famille » à Dudelange : 1<sup>er</sup> projet-pilote au Luxembourg**

**- 10 juin 2020 -**

Dans la déclaration du collège des bourgmestre et échevins publiée au lendemain des élections communales de 2017, le premier chapitre est consacré à la politique communale dans les domaines de la famille et de la jeunesse, annonçant de ce fait la priorité de ces domaines dans les années à venir. Et au début-même de ce chapitre figure la création d'un service « jeunesse et famille », avec l'objectif d'améliorer la coordination et la communication entre services liés à l'accueil des enfants et des adolescents.

La ville de Dudelange et ses 21 300 habitants constitue la 4<sup>ème</sup> ville du pays. La moyenne d'âge de ses habitants se situe à 42 ans, la population est donc jeune, les enfants nombreux et les offres en termes de structures d'accueil généreuses.

Depuis 2001, la Ville de Dudelange dispose d'un service Éducation et Accueil qui permet l'accueil des enfants de la ville âgés de 0 à 12 ans. Pour les adolescents, c'est la maison des jeunes qui leur propose un encadrement. Seulement, aux yeux du collège des bourgmestre et échevins et des professionnels du secteur, ces structures ne doivent pas seulement proposer un accompagnement aux jeunes, elles doivent aussi pouvoir les soutenir et leur apporter de l'aide en cas de besoin ou de problème.

### **Au commencement de l'histoire...**

Les professionnels de l'encadrement des jeunes - le plus souvent des éducateurs - ont constaté que les années passant, les troubles du comportement sont de plus en plus fréquents, quels que soient les étapes de développement des enfants. Dans la majorité des cas, ces troubles réclament une prise en charge par des professionnels du domaine psychopédagogique, voire psychiatrique.

C'est ici que le personnel éducatif encadrant se retrouve à la fois confronté aux limites de son accès à l'information sur l'existence-même des structures de prise en charge des jeunes en souffrance et de leurs parents, aux limites aussi d'une vue d'ensemble et d'une coordination entre services visant l'optimisation de la prise en charge, en un mot aux limites de ses propres moyens d'agir.

Autre difficulté à laquelle est confronté le personnel encadrant : le manque de temps et de disponibilité. La maison des jeunes, par exemple, dispose certes du « Jugendinfo » - le point d'information sur les services liés à la jeunesse - mais ici il manque le temps d'opérer un suivi étroit des jeunes qui montrent des difficultés.

### **Un service « jeunesse et famille », une solution multifactorielle**

La création d'une structure de coordination des services du domaine de l'enfance et de la jeunesse, occupée par un poste à plein temps, offre ainsi la possibilité d'améliorer la communication et donc la

coordination entre services dédiés à la jeunesse. Et par conséquent d'optimiser la prise en charge des jeunes. Elle permet en outre de documenter avec précision le suivi de l'enfant ou de l'adolescent, de l'orienter avec plus de pertinence vers les services adéquats et d'éviter aussi le double emploi dans la prise en charge, qui a pu fréquemment avoir lieu justement en raison d'un manque de communication et de coordination. De plus, le service « jeunesse et famille » permet un suivi sur la durée, et non pas, comme c'est souvent le cas, de subir les conséquences d'une limite théorique et obsolète de 12 ans entre l'enfance et l'adolescence, comme elle a longtemps été fixée. Il est reconnu depuis plusieurs années maintenant que cette limite stricte n'a que peu de sens. Une telle structure englobant ces différentes phases du développement permet d'adapter son offre au cas pour cas, et non arbitrairement à un âge donné.

Ainsi, la création de ce service de coordination - et d'un poste à plein temps à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil communal du 10 juillet - s'inscrit dans une volonté annoncée du collège des bourgmestre et échevins de s'engager pour le bien-être de la jeunesse à Dudelange. Après une concertation avec l'ensemble des professionnels du secteur, le concept de la création et du fonctionnement du service, comme 1<sup>er</sup> projet-pilote au Luxembourg, a été élaboré en coopération avec l'Université du Luxembourg. Le dossier a ensuite été remis au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, qui a soutenu et encouragé la Ville de Dudelange dès l'idée même de ce projet-pilote.

*Le collège des bourgmestre et échevins,*

*Dan Biancalana, bourgmestre*

*Loris Spina, René Manderscheid, Josiane Di Bartolomeo-Ries, Claudia Dall'Agnol, échevins*